

BIENVENUE À PLÉMET



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

 3 RUE DES ETANGS 22210 PLEMET
 ACCUEIL@PLEMET.FR

 WWW.PLEMET.FR

 02.96.25.61.10



SERVICES

Mairie de La Ferrière

1 Place de la Mairie-

02.96.26.75.59

mairie.laferriere@plemet.fr

Horaires d'ouvertures

Mardi : 9h - 12h30

Vendredi : 14h - 17h30



Service des sports

3 rue des Etangs

06.46.14.10.79 - 02.96.25.67.06



Médiathèque

3 rue des Etangs- 02.96.25.68.33

mediatheque@plemet.fr

Horaires d'ouvertures

Mardi : 10h-12h et 14h-18h30

Mercredi et jeudi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi et samedi : 10h-12h



Centre technique municipal

47 rue de la Fontaine

02.96.25.79.30

st@plemet.fr

Multi-Accueil



Ruelle des Deux Âges

02.96.26.38.89

multiaccueil@plemet.fr



Ecole maternelle publique Simone Veil

2 rue des écoles

02.96.25.63.06



Ecole élémentaire publique Simone Veil

33 rue du 6 août

02.96.25.60.79

Ecole maternelle et élémentaire privée Saint-Joseph

4 rue des étangs

02.96.25.98.40



Ecole publique Les Ferrandiers

3 rue des Loges-
La Ferrière 02.96.26.72.07

Accueil de loisirs - ALSH Familles Rurales

Ruelle des Deux Âges

06.69.44.22.10



La Poste

8 rue de Rennes

36 31



Collège privé Notre Dame de la Clarté

4 rue des étangs - 02.96.25.69.56

www.ndclarte-plemet.fr - ndc22@orange.fr

Collège Louis Guilloux

24 rue de Bodiffé - 02.96.25.95.47

www.college-louisguilloux-plemet.ac-rennes.fr



Déchetterie

12 rue de la Fontaine

06.73.41.94.96

Horaires d'ouvertures

Lundi, mercredi et

vendredi :

9h-11h45 / 14h-17h30,

samedi : 14h-17h30





BREIZHGO

BreizhGo est le réseau de transport en commun de la région Bretagne.

Retrouvez les lieux et horaires de dessertes sur le site internet www.breizhgo.bzh

MOBI
Bretagne Centre

Le Transport à la Demande (T.A.D)



Service public et collectif organisé par Loudéac communauté.

Ce service est réservé aux habitants du territoire de Loudéac communauté qui n'ont pas de moyen de transport pour les trajets ponctuels, dans la limite de 10 trajets par mois.

Conditions d'admission : inscription en Mairie.

Tarif : 4€ pour chaque trajet et arrêt (8€ aller/retour)

Tarif social : 2€ pour les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (justificatif à présenter à l'inscription)

Ouverture du service : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, hors jours fériés.

Réservations : la veille avant 12h00 et le vendredi avant 12h00 pour un trajet le lundi au 08 10 22 22 22.

JE TRIE
et j'en suis fier !



Nous allons
aussi au
compost !



Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte.

La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

JEUDI

Collecte
des ordures
ménagères



semaine
paire

Collecte
du tri sélectif



semaine
impaire



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

	Où s'adresser	Pièces principales à fournir	Observations
Inscription sur les listes électorales	Mairie du lieu de domicile	-Pièce d'identité -Justificatif de domicile	L'inscription sur les listes électorales est OBLIGATOIRE
Mariage	Mairie du lieu de domicile	-Acte de naissance -Pièce d'identité -Justificatif de domicile -Autres pièces selon la situation de chacun	Les époux ou un de leurs parents doivent avoir une résidence sur la commune
PACS	Mairie du lieu de domicile ou chez le notaire	-Acte de naissance -Pièce d'identité -Justificatif de domicile -formulaires CERFA	Avoir une résidence commune sur Plémet
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de domicile	-Formulaire de demande de duplicata disponible en Mairie ou sur notre site internet.	Ne peut être demandé que par l'un des titulaires du livret original
Copie d'acte d'état civil	Mairie ayant enregistrée l'acte original	Indiquer la date de l'événement, son état civil et celui des parents	Délivrés à l'intéressé ou aux ascendants et descendants
Passeport et CNI	Mairies équipées d'un dispositif de recueil	-Pièce d'identité -Justificatif de domicile -Photo récente (-6 mois)	D'autres pièces peuvent être demandées, information en mairie ou sur notre site internet
Recensement citoyen	Mairie du lieu de domicile ou sur internet	-Livret de famille -Pièce d'identité du mineur -Justificatif de domicile	A faire à l'âge de 16 ans